

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

**MODIFICATION DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC N°2
(ex-avenant)**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

VILLE D'HENNEBONT-13 Place Foch-CS 80 130 – 56 700 Hennebont

B - Identification du titulaire de la délégation de service public

Titulaire du marché : Mme COEFFIER Nathalie (statut d'auto-entrepreneuse)-ZI Les Forges- 56 650 Inzinzac Lochrist

C - Objet de la délégation de service public

■ Objet du contrat de délégation de service public :

Délégation de service public pour l'exploitation, la gestion et l'animation du camping municipal de Saint-Caradec

■ Date de la notification du contrat : 7 mars 2016

D - Objet de la modification du contrat

■ Modifications introduites par la présente modification :

La présente modification du marché a pour objet la mise en œuvre de la faculté de reprise des biens par la Ville en application de l'article 10-2 2° « biens de reprise » du contrat de délégation de service public pour l'exploitation la gestion et l'animation du camping municipal de Saint-Caradec. Les biens de reprise concernés par le présent avenant sont mentionnés dans l'annexe jointe (annexe 1).

La valeur de ces biens de reprise correspond à la valeur non amortie de ces investissements (valeur nette comptable selon l'annexe 2) d'un montant de 11 664 €.

L'ensemble des biens seront rachetés par la Ville au 31 /12/2019, date de fin de la présente délégation de service public. A charge pour le délégataire actuel de satisfaire à son obligation de bon entretien de l'ensemble des biens jusqu'à cette date.

Un état des lieux contradictoire des biens faisant l'objet de la présente reprise sera réalisé avec le délégataire en octobre 2019 afin de contrôler l'état de ces biens.

■ Incidence financière de la modification du contrat :

La modification du contrat a une incidence financière sur le montant du présent contrat :

NON

OUI

E - Signature du titulaire du contrat de délégation de service public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A :, le

Le Maire,
Vice-Président de Lorient Agglomération,

André HARTEREAU

G-Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)